

A fin de poursuivre les discussions sur le projet de protocole d'accord « Manager d'exploitation RER LIGNE A », l'UGICT/CGT-RATP a été reçue en audience le mercredi 24 janvier 2018.

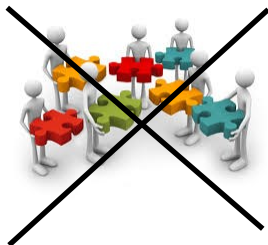
Les sujets de préoccupations que nous avons relevés lors des précédentes rencontres se confirment :

- ⇒ **Fin des collectifs de travail ;**
- ⇒ **Mise en place d'indicateurs individuels de performance portant sur la ponctualité et le management de la sécurité ferroviaire ;**
- ⇒ **Disparition des fonctions « Chef de Gare » et « Responsable conduite » pour devenir Manager d'Exploitation ;**
- ⇒ **Un seul Manager présent à prise et fin de service dans les attachements ;**
- ⇒ **Les Managers devront adapter leurs horaires afin de suivre au mieux les conducteurs dont ils sont référents ;**
- ⇒ **Aucune présentation des effectifs ;**
- ⇒ **A ce stade aucune présentation des roulements et des conditions d'utilisation.**



Le projet de la Direction vise à **totalemment individualiser la relation AMP référent/Conducteur** au détriment du collectif de travail.

Ainsi, le Manager en poste n'est plus identifié comme « le chef de service » mais comme un « simple gérant » des conducteurs, s'il n'est pas leur référent.



Ce positionnement de la Direction, visant à éclater le collectif de travail et réduire les responsabilités des encadrants en poste, à **un rôle de « gardien » de l'attachement** ne peut emporter l'adhésion de notre syndicat.

La force de l'organisation actuelle est de s'appuyer sur un collectif de travail qui permet de s'adapter à nos contraintes d'entreprise publique de service public et d'encadrer au mieux les personnels de conduite.



Pourquoi dès lors vouloir supprimer ce qui fait notre force ?

La réponse se trouve certainement dans le devenir des effectifs des encadrants de la ligne A. **En effet, supprimer un AMP (Responsable conduite) à prise et fin de service dans les attachements et envisager la possibilité d'organiser ses horaires à cheval sur deux services conduira inexorablement à terme, à la suppression d'au moins un service par jour.**

C'est sûrement pour cette raison que ce projet de protocole n'affiche aucun effectif contrairement à nos demandes.

Il est également à souligner, de l'aveu même de la Direction, que le bilan de l'expérimentation n'apporte aucun élément validant le bien-fondé de cette nouvelle organisation. CQFD !

Nous le réaffirmons, **l'UGICT/CGT-RATP, organisation spécifique pour l'encadrement** est prête à discuter des organisations et des rythmes de travail des encadrants de la ligne A sur la base de synoptiques dans le cadre de projets structurés **qui respectent les contraintes qui sont imposées à l'entreprise et prennent en compte l'équilibre vie personnelle/vie professionnelle.**



Au regard des éléments structurants de ce dossier, **l'UGICT/CGT-RATP n'envisage pas de donner une suite favorable à ce projet de protocole.**

Nous invitons donc la Direction de la ligne A à revoir son projet afin que les collectifs de travail soient réaffirmés, que toutes les garanties concernant les effectifs soient apportées et que les conditions de vie et de travail des encadrants soient réellement prises en compte.

Se Syndiquer

Nom..... Prénom.....

Téléphone..... E-mail.....

Département.....

Bulletin d'adhésion à renvoyer par courrier intérieur à :
UGICT / CGT-RATP 85 Rue Charlot CHOT / CHARLOT
Tel : 01 44 84 52 45 - Int : 58770 - Mail : orga.ugict.ratp@gmail.com



<http://ugict-ratp.reference-syndicale.fr>